

**Assemblée Générale de la section Côtes de Duras
FEDERATION des VINS de BERGERAC et DURAS**

**Jeudi 15 juillet 2021 à 17h00
Salle de Réunion de la Maison du Vin - Duras (47)**

Compte-rendu.

*L'assemblée générale de la Fédération des Vins du Bergeracois est **ouverte à tous les déclarants de récolte à jour de leur cotisation**, sur la base de la récolte 2020 (dernière récolte connue dans sa totalité).*

L'émargement des adhérents présents ou représentés étant terminé, le président ouvre la séance à et expose le défaut de quorum et clos la séance. En effet après décompte, la situation est la suivante :

Nombre d'inscrits (adhérents DR 2020) :

Section	Opérateurs producteurs	Vinificateurs	Total des inscrits
Côtes de Duras	111	2	113

Emargement :

Section	Présents	Pouvoirs	Total des votants	Votants/inscrits
Côtes de Duras	21	11	32	28.30%

L'article 22 des statuts prévoit : « La section statue à la majorité des voix à condition que le tiers au moins des membres composants ladite section, soit présent ou représenté. A défaut, une nouvelle réunion de section est convoquée et délibère, quel que soit le nombre des présents ou représentés, et statue à la majorité des voix ».

*Compte-tenu de ces éléments, **comme le prévoit la convocation**, le Président prend la décision d'ouvrir une nouvelle assemblée générale à 17h30.*

Cette assemblée générale délibère, quel que soit le nombre des présents, sur le même ordre du jour. Il remercie l'ensemble des participants adhérents ainsi que les invités présents.

Deux accesseurs sont nommés :

Pierre POITEVIN et Denis VUILLIEN.

Ordre du Jour :

- Adoption du compte rendu du 27 juillet 2020.
- Point technique sur les perspectives de récolte 2021, actualité INAO.
- Point sur la situation économique de la campagne en cours.
- Débat et vote des conditions de production 2021.
- Propositions de cotisations de l'ODG 2021/2022, vote.
- Renouvellement du tiers sortant du comité de section (voir modalités au dos).
- Renouvellement des administrateurs à la FVBD.
- Election des co-responsables de la Section.
- Questions diverses.

Résumé de l'AG :

L'ODG de Bergerac et Duras a organisé l'Assemblée Générale de la Section Duras pour établir une proposition de conditions de production pour la récolte 2021 et renouveler les membres qui la compose. La réunion s'est déroulée sous la présidence d'Éric CHADOURNE et a réuni 21 opérateurs.

Le secrétariat de séance est assuré par le directeur de la FVBD, Pierre-Henri COUGNAUD. Les votes ont été faits à mains levées.

1. Adoption du compte rendu du 27 juillet 2020

Adopté à l'unanimité.

2. Point technique sur les perspectives de récolte 2021, actualité INAO

Après un tour de table des adhérents présent, il semblerait que la récolte 2021 soit moyenne en volume, le gel de printemps n'aura finalement pas trop d'impact.

3. Point sur la situation économique de la campagne en cours.

Le directeur reprend les données de l'interpro au 31 mai.

COTES DE DURAS BLANC SEC							
Volumes CONTRATS VRAC (hl) Côtes de Duras Blanc Sec				Cours CONTRATS VRAC Côtes de Duras Blanc Sec			
Période	Mai 2021	Mai 2020	Variation	Période	Mai 2021	Mai 2020	Variation
Mois	253	70	NS	Mois	€T 814,23 €	1 450,00 €	-43,85%
					€/hl 90,47 €	161,11 €	
Cumul campagne	2 829	1 578	+ 79,28%	Cumul campagne	€T 1 054,61 €	999,85 €	+ 5,48%
					€/hl 117,18 €	111,09 €	

Volumes COMMERCIALISES DRM (hl) Côtes de Duras Blanc Sec			
Période	Avril 2021	Avril 2020	Variation
Cumul campagne	7 655	7 093	+ 7,92%

COTES DE DURAS ROUGE							
Volumes CONTRATS VRAC (hl) Côtes de Duras Rouge				Cours CONTRATS VRAC Côtes de Duras Rouge			
Période	Mai 2021	Mai 2020	Variation	Période	Mai 2021	Mai 2020	Variation
Mois	285	508	-43,90%	Mois	€T 986,84 €	749,21 €	+ 31,72%
					€/hl 109,65 €	83,25 €	
Cumul campagne	2 052	2 927	-29,92%	Cumul campagne	€T 1 023,52 €	974,13 €	+ 5,07%
					€/hl 113,72 €	108,24 €	

Volumes COMMERCIALISES DRM (hl) Côtes de Duras Rouge			
Période	Avril 2021	Avril 2020	Variation
Cumul campagne	9 820	9 659	+ 1,67%

4. Débat et vote des conditions de production 2021.

Rappel des conditions de productions 2020 de l'ensemble des appellations du Bergeracois et Duras.

Appellations	Récolte 2020						
	Rdts annuels hl/ha	VSI hl/ha	VCI hl/ha (eventuels)	coef K	Richesse en sucre des lots (gr/l)	TAV naturel minimum moyen %vol	Enrichissement maximum %vol
Bergerac sec	67		10		170	10,5	0,5
Bergerac rosé	64				170	10,5	0,5
Bergerac rouge	60		8		185	11	
Côtes de Bergerac rouge	50				198	11,5	
Côtes de Bergerac Blanc	55		8		187	11,5	1,5
Côtes de Duras sec	63		6		170	10,5	1
Côtes de Duras rosé	63				180	10,5	1
Côtes de Duras rouge	60		3		180	10,5	
Côtes de Duras moelleux	55				185	11,5	1,5
Montravel blanc	64		0		178	11	0,5
Montravel rouge	50				198	11,5	
Côtes de Montravel	52		0		198	12	1,5
Haut Montravel	25				255	17	
Saussignac	25				272	17	
Pècharmant	50 ⁽¹⁾		4		198	11,5	
Rosette	50		5		196	12	1,5
Monbazillac	27		4	1,8	246 ⁽²⁾	15,5	1,5
Monbazillac sélection de grânes nobles	27		4	1,8	255	17	
IGP Périgord blanc	120 ⁽³⁾					9,5	0,5 ⁽⁴⁾
IGP Périgord rosé	120					9,5	0,5
IGP Périgord rouge	120					9,5	

Proposition pour 2021, appellation Côtes de Duras :

Conditions de production 2021 (proposition de la section, maintenir le niveau de 2020)

Appellations	Rendements annuels hl/ha	VCI hl/ha	Richesse en sucre des lots (gr/l)	TAV naturel minimum moyen %vol
Côtes de Duras sec	63	6	170	10,5
Côtes de Duras rosé	63	0	180	10,5
Côtes de Duras rouge	60	3	180	10,5
Côtes de Duras moelleux	55	0	185	11,5

Le conseil d'administration de la FVBD du 7 juillet propose une base d'enrichissement de 0,5% vol pour les AOC régionales Bergerac et Côtes de Duras sur les 3 couleurs

Une demande de VCI est envisagée auprès de l'INAO en Novembre, il est proposé de demander 6 hl/ha pour les Côtes de Duras blanc sec, 3 hl/ha pour les Côtes de duras rouge.

L'assemblée souhaite que le rendement pour les Côtes de Duras Blanc Secs soit relevé à 64 hl/ha. C'est cette proposition qui retenue et validée par le vote.

5. Propositions de cotisations de l'ODG 2021/2022, vote.

Le budget de la FVBD :

Budget 2020/2021

	Réalisé 2018/2019	prévisionnel 2019/2020	Réalisé 2019/2020	prévisionnel 2020/2021	Budget rectificatif 11/03/2021
Cotisations ODG à l'hectolitre AOC Bergeracois	329,30 €	278,40 €	282,20 €	283,50 €	286,30 €
Cotisations ODG à l'hectolitre AOC Duras	56,30 €	61,00 €	61,30 €	52,30 €	52,30 €
Cotisation ODG à l'hectolitre IGP Périgord	13,20 €	10,70 €	10,60 €	10,40 €	10,80 €
Cotisations ODG à l'hectare AOC Bergeracois	131,60 €	139,40 €	141,30 €	149,10 €	150,30 €
Cotisation ODG à l'hectare AOC Duras	21,90 €	22,70 €	22,70 €	18,90 €	18,90 €
Cotisation ODG à l'hectare Igp Périgord	4,70 €	5,80 €	5,80 €	6,50 €	6,70 €
Cotisation prospection vignes hors AOC	7,80 €	6,00 €	- €	- €	- €
Cotisations vinificateurs	2,80 €	2,80 €	3,70 €	3,00 €	3,00 €
Ventes capsules	345,40 €	300,00 €	299,70 €	300,00 €	300,00 €
Ventes diverses	40,30 €	10,00 €	16,90 €	10,00 €	13,60 €
Refacturation au IVBD	15,80 €	16,00 €	9,30 €	10,00 €	10,00 €
Refacturations diverses	33,50 €	35,00 €	25,40 €	35,00 €	35,00 €
Produits financiers	18,00 €	14,00 €	19,40 €	20,00 €	20,00 €
Remboursement frais formation	4,20 €	4,00 €	2,90 €	3,00 €	3,00 €
Produits divers	- €	- €	- €	- €	- €
Subventions publiques	- €	48,00 €	6,40 €	72,60 €	72,60 €
Fonds dédiés	92,80 €	109,00 €	108,70 €	105,10 €	105,10 €
Recettes des sections	46,30 €	45,00 €	- €	- €	- €
Reprises et transfert de charges	5,70 €	- €	4,80 €	- €	- €
Produits exceptionnels	1,50 €	- €	4,40 €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	1 171,10 €	1 107,80 €	1 025,50 €	1 079,40 €	1 087,60 €

Les produits ont été ajustés en fonction des rentrées réelles de cotisations. Les ventes diverses intègrent les facturations pour mise à disposition du camion frigo.

Achat capsules	207,80 €	180,00 €	179,70 €	180,00 €	180,00 €
Achats fournitures	7,00 €	7,00 €	5,80 €	6,00 €	6,00 €
Electricité, eau	7,30 €	8,00 €	8,00 €	8,50 €	8,50 €
Loyer Pôle viticole + Maison des vins de Duras	83,40 €	85,00 €	85,80 €	87,00 €	87,00 €
Gaz-oil	3,60 €	4,00 €	3,00 €	4,00 €	4,50 €
Location matériel	6,00 €	10,00 €	9,00 €	10,00 €	10,00 €
Entretien immeuble	11,30 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Entretien maintenance	44,10 €	22,00 €	33,30 €	35,00 €	37,50 €
Assurances	4,40 €	4,50 €	4,80 €	5,30 €	5,70 €
Formation du personnel	9,20 €	9,00 €	2,70 €	5,00 €	5,00 €
Honoraires	8,80 €	10,00 €	11,50 €	12,00 €	12,00 €
Partenariat INAO pour défense des AOC	2,20 €	4,00 €	2,20 €	4,00 €	4,00 €
Réception	3,40 €	6,00 €	4,70 €	6,00 €	6,00 €
Frais de déplacements	20,70 €	22,00 €	18,00 €	20,00 €	20,00 €
Affranchissements / courrier	13,50 €	15,00 €	14,30 €	15,00 €	15,00 €
Téléphone	7,20 €	7,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €
Documentation générale et congrès	3,10 €	3,00 €	3,40 €	3,50 €	3,50 €
Actions de promotion	10,80 €	10,00 €	6,90 €	8,00 €	8,00 €
Actions des sections	30,40 €	30,00 €	3,70 €	- €	- €
Achat de vins	31,40 €	- €	- €	- €	- €
Concours des vins de Bergerac	2,00 €	2,00 €	- €	2,00 €	2,00 €
Matériel publicitaires	8,00 €	8,00 €	- €	- €	- €
Actions techniques + Matériel Covid	71,90 €	147,20 €	56,70 €	132,70 €	132,70 €
Contrôle Interne IGP	2,30 €	3,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €
Cotisations professionnelles	23,60 €	24,00 €	24,40 €	25,00 €	25,00 €
Charges de personnel	355,70 €	360,00 €	354,40 €	362,00 €	366,00 €
Dotations amortissements et provisions	13,30 €	18,00 €	15,80 €	16,00 €	20,40 €
Provisions pour charges fiscales	- €	- €	19,10 €	4,00 €	4,00 €
Impôts et taxes	6,70 €	7,00 €	3,60 €	4,00 €	4,00 €
Frais divers	1,00 €	- €	0,50 €	- €	- €
Pertes sur créances	- €	- €	- €	- €	- €
Frais financiers	2,90 €	3,00 €	3,10 €	3,50 €	4,00 €
Engagements sur fonds dédiés	109,00 €	124,00 €	105,10 €	105,10 €	105,10 €
Charges exceptionnelles	- €	- €	3,90 €	- €	- €
TOTAL CHARGES	1 112,00 €	1 145,20 €	1 003,90 €	1 085,10 €	1 097,40 €
RESULTAT NET	59,10 €	- 37,40 €	21,60 €	- 5,70 €	- 9,80 €

Les charges intègrent les nouveaux véhicules (Duster et camion frigo) en terme de suppléments d'assurance, de gas-oil, frais financiers et d'amortissement, Le développement d'un module CVI et d'un module SMS dans VINIMASTER, La mission SIG dans les frais de personnel.

Proposition de cotisations 2021/2022

Rappel de l'Accord lors de l'AGE du 7 avril 2015 s'étant terminé pour la récolte 2020.

	Récolte 2014	Récolte 2015	Récolte 2016	Récolte 2017	Récolte 2018	Récolte 2019	Récolte 2020
Bergerac (60 hl/ha)	0.82€/hl + 3€/ha	0.70€/hl + 10€/ha	0.70€/hl + 11€/ha	0.70€/hl + 12€/ha	0.70€/hl + 13€/ha	0.70€/hl + 14€/ha	0.70€/hl + 15€/ha
	52.2 €/ha	52	53	54	55	56	57 €/ha
Côtes de Bergerac (50 hl/ha)	Récolte 2014 0.92€/hl + 3 €/ha	Récolte 2015 0.80 €/hl + 10€/ha	Récolte 2016 0.80 €/hl + 11€/ha	Récolte 2017 0.80 €/hl + 12€/ha	Récolte 2018 0.80 €/hl + 13€/ha	Récolte 2019 0.80 €/hl + 14€/ha	Récolte 2020 0.80 €/hl + 15€/ha
	49 €/hl	50	51	52	53	54	55 €/ha
Côtes de Duras (55 hl/ha)	Récolte 2014 0.70€/hl + 24.5€/ha	Récolte 2015 0.80€/hl + 20€/ha	Récolte 2016 0.80€/hl + 19€/ha	Récolte 2017 0.80€/hl + 18€/ha	Récolte 2018 0.80€/hl + 17€/ha	Récolte 2019 0.80€/hl + 16€/ha	Récolte 2020 0.80€/hl + 15€/ha
	63 €/ha	64	63	62	61	60	59 €/ha

Cotisations ODG 2021/2022

1. Frais ODG (article D644-1 du code rural)	€/hl	2. Cotisation à l'hectare	€/ha
Bergerac (blanc)	x 0.70	Superficie totale en AOC du bergeracois	x 15.00
Bergerac (rosé)	x 0.70	Superficie totale en IGP Périgord	x 15.00
Bergerac (rouge)	x 0.70	Superficie totale en AOC Côtes de Duras	x 15.00
Côtes de Bergerac (blanc)	x 0.70		
Côtes de Bergerac (rouge)	x 0.80		
Côtes de Duras (sec, rosé, rouge, moelleux)	x 0.80		
Monbazillac	x 0.80		
Monbazillac (sélection de grains nobles)	x 0.80		
Montravel (blanc)	x 0.80		
Montravel (rouge)	x 0.80		
Côtes de Montravel	x 0.80		
Haut Montravel	x 0.80		
Pécharmant	x 0.80		
Rosette	x 0.80		
Saussignac	x 0.80		
IGP Périgord	x 0.50		
		3. Cotisation des sections	€
		Vinificateur (cave ou négociant)	X 300

Le conseil d'administration de la FVBD du 7 juillet propose de maintenir les cotisations au même niveau qu'en 2020.

Autres cotisations

Collecté par la
FVBD.

Participation à la protection contre la flavescence dorée		
Cotisation au GDON du bergeracois	10€/ha	
Cotisation prospection pour les superficies hors AOC dans l'aire géographique de Bergerac et Duras	10€/ha	
Participation à la protection grêle		
Cotisation à l'ADELFA 24	2€/ha	
Sur les superficies AOC+IGP+VSIG en bergeracois et duraquois		
3. Droit INAO (article L642-13 du code rural)	€/hl	
Volume total en AOC	x 0,15	
Volume total en IGP	x0,03	
Facturé par Qualibordeaux →	4. Frais de contrôle externe (article D644-1 du code rural)	
	Volume total en AOC	x0,15
	Superficie total en AOC	x7,50

Proposition de la section AOC Côtes de Duras

Syndicat des producteurs de Côtes de Duras	
Cotisation pour le financement du projet de reconstruction du bateau « Duc de Duras - Bonhomme Richard »	1€/ha
<ul style="list-style-type: none"> pour toutes les superficies AOC – IGP – VSIG dans l'aire géographique de Côtes de Duras, 2020, 2021, 2022 	

La proposition du Conseil d'Administration de FVBD est validée.

6. Renouvellement du tiers sortant du Comité de Section.

Le Président de la FVBD rappelle les éléments de la réunion de section du 17 mars 2021 au cours de laquelle il avait présenté le fonctionnement de l'ODG, les relations avec l'IVBD et le rôle de la section Côtes de Duras.

Il avait été convenu que l'ensemble du comité de section serait renouvelable à l'AG de l'été afin de repartir sur des bases stables. 18 candidats c'était alors proposés ainsi qu'un salarié d'une propriété pouvant intégrer le comité en invité.

Le président met au vote ce comité. Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Voici la liste du nouveau comité de section :

	CIVILITE	PRENOM	NOM	RAISON SOCIALE
1er tiers renouvelable en 2022 (6)				
co	Monsieur	Jean-François	DREUX	EARL FONTAINEBLEAU
in/co	Monsieur	Roland	LESPINE	EARL LESPINE
in	Monsieur	Patrick	BLANCHETON	EARL BLANCHETON
co	Monsieur	Didier	DUCLOS	DUCLOS DIDIER
co	Monsieur	Pierre	POITEVIN	EARL DU GRAND COUP
co	Monsieur	Rémy	CLERJEAU	EARL DE PETITO
2ème tiers renouvelable en 2023 (6)				
in	Monsieur	Olivier	DELAGE	SCEA des Lacs
in	Monsieur	Alexandre	THENARD	THENARD Aalexandre
co	Monsieur	Alain	PENAUD	SCEA de Gaillot
co	Monsieur	Damien	AUDRIN	EARL LASSERRE
in/co	Monsieur	Lucas	GIBOIN	EARL DE LA TUILLIERE
in	Monsieur	Vincent	BIREAUD	EARL DE LA BRUNE
3ème tiers renouvelable en 2021 (6)				
co	Monsieur	Dominique	CHAUGIER	GAEC Lou Fouquet
in	Monsieur	Régis	GEOFFROY	EARL Geoffroy
co	Monsieur	Laurent	GOUBIER	EARL de Meynevielle
co	Monsieur	David	LANÇON	SCEA Château La Grave Béchade
in	Monsieur	Denis	VUILLIEN	SCEA Vignobles Vuillien
in/co	Madame	Marianne	CARMELLI	GAEC DE LAPLACE
Invité au comité de section				
in	Monsieur	Mathieu	CROSNIER	SARL GRAND MAYNE

Administrateurs FVBD

Ensuite, le président met au vote les candidats administrateurs à la FVBD (surligné en jaune dans la liste). Le vote est réalisé à main levée, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Enfin, il procède à la nomination des responsables de section :

- Damien Audrin, responsable technique,
- Marianne Carmelli responsable communication,
- Dominique Chaugier responsable ODG et économie, représente la section à l'IVBD